

/M.E./c.b./

M. le Directeur C & BA

D. Compte rendu.

Monsieur le Ministre de l'Education
Nationale

KIGALI.-

Objet: Transmission de
rapport de réunion.-

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre en
annexe le compte rendu de la réunion du comité Permanent chargé
de l'organisation et de l'animation de l'Année de l'Education
tenue en date du 22 Mars 1979.

Je vous en souhaite très bonne réception.-

INSONERE Simon,
Directeur Général de l'Enseignement
Primaire et de l'Enseignement Rural
et Artisanal Intégré.

Copie pour information :

- Monsieur le Secrétaire Général
à l'Education Nationale
KIGALI.-
- Monsieur le Directeur Général au
Ministère de l'Education Nationale
KIGALI.-
- Monsieur le Membre du Comité
Permanent pour l'Année de
l'Education
KIGALI.-

COMPTE RENDU DE LA 2e REUNION DU COMITE PERMANENT
CHARGE D'ORGANISER ET D'ANIMER L'ANNEE DE L'EDUCATION.-
=====

Dans le but de spécifier les activités envisagées pour l'année de l'Education lors de la dernière réunion tenue en date du 16 Mars 1979, le Comité s'est réuni une seconde fois le 22 Mars 1979 à 9 h 45'. Trois membres ont été retenus pour d'autres tâches :

Etaient inscrits à l'ordre du jour les points suivants.

- I. Concours : - Choix des thèmes (sujets)
 - la participation
 - l'appréciation
 - les Prix.
- II. Journée Nationale de l'Education :
 - Fixation de la date et du lieu des manifestations en l'honneur de l'Education.
 - Activités y relatives.
- III. Séance-débats sur la Réforme :
 - Organisation
 - Participation.
- IV. Divers.

I. Des Concours.-

Il a été procédé à la recherche des sujets de composition à soumettre aux élèves et étudiants selon le niveau d'Enseignement. Les meilleurs travaux seront choisis par des jury composés à cet effet. Les Prix ont été proposés suivant les disponibilités financières du Ministère de l'Education Nationale et compte tenu de la diversité des concours.

A. Concours littéraire.-

a) Pour le Primaire

Seul le 2e cycle pourra participer au concours consistant à une composition sur le sujet: "UMWANA WAREZWE NEZA".

Les modalités de dépouillement des Textes sont les suivantes :

- au niveau de chaque secteur on sélectionnera 40 bonnes compositions qui seront acheminées à l'Inspection d'Arrondissement;
- Chaque Inspection d'Arrondissement enverra au Ministère de l'Education les 20 meilleures compositions, et au niveau central on retiendra les 10 meilleurs travaux pour chaque arrondissement qui seront récompensés.

Les prix seront composés de :

- manuels classiques, équipement scolaire (matériels classiques), uniforme, cartables, harmonica, ballon minor...

b) Pour l'Enseignement Rural et Artisanal Intégré:

Après maintes discussions quant à sa participation au concours littéraire l'assistance a jugé nécessaire qu'il y participe.

Le sujet de composition est : "IMYUGA N'UBURERE BW'UMUNYARWANDA".

La sélection se fera sur deux niveaux:

- chaque établissement enverra au Ministère de l'Education les 2 meilleures compositions pour la sélection finale.

On retiendra 10 lauréats.

Les prix consistent en équipement dont les lauréats ont besoin pour la mise en pratique de leur formation :

- pour les filles : fils, crochets, perles
- pour les garçons : marteaux, scie, truelles, fils à plomb, niveau d'eau
abonnement à HOBE, KINYAMATEKA, IMVAHO

c) Pour le secondaire et le Supérieur :

- Tronc-Commun : le sujet : "UMWANA UPUMVIYE SE NA NYINA YUMVIRA IJELI".
chaque école enverra au Ministère les 2 meilleurs travaux pour être appréciés. Seuls dix seront récompensés.

Les prix : - la paye des frais de pension pour une année scolaire

- livres et dictionnaires.

- abonnements à KINYAMATEKA, IMVAHO, La Relève.

- Niveau 2e cycle du Secondaire : Le sujet : UBURERE BURUTA UBUVUKE".

Deux travaux par école seront acheminés au Ministère. Il y aura

10 travaux à récompenser pour tout le pays.

Les prix : - livres, dictionnaires

- la paye des frais de pension pour une année scolaire.

- valise, sac de voyage

- Abonnement annuel à la revue "Education et Culture", La Relève, Kinyamateka.

- Niveau Supérieur : Le sujet : " URUGO RUGWIJE IMBAGA..."

Chaque travail individuel sera envoyé et apprécié au Ministère et seulement les 10 premiers recevront des prix.

Ces Prix sont : - Abonnement à la revue "Education et Culture".

- Petit Robert.

- Atlas Jeune Afrique, Atlas Historique et Géographique de l'Afrique Centrale.

- Manuels scolaires pour une valeur de 15.000 Francs.

- 1 vélo.

B. Concours théâtral.

Il est ouvert à tout le public, et il s'agit de composer une pièce de théâtre. La représentation sur scène de la pièce primée pourra être faite, elle pourra être réservée par une troupe théâtrale au cours de l'Année de l'Education. Le thème est l'Education. On retiendra pour gagnant les 10 meilleures pièces : Les prix proposés sont les suivants : (si les moyens financiers sont disponibles, l'on peut majorer les prix.)

1er prix : 20.000 F + Abonnement à "Education et Culture"

2e " : 15.000 F + IDEM."

3e " : 10.000 F + IDEM.

4e " : 8.000 F + IDEM.

5e " : 5.000 F + IDEM.

Les autres prix restent à déterminer.

.../...

c) Concours musical.-

La participation est ouverte à tout le monde et tous les genres pourront être présentés: indilimbo, imbyino, ibihozo, etc...

10 meilleures oeuvres recevront des prix.

Les prix sont : 1er prix : 30.000 F.

2e prix : 20.000 F.

les autres prix seront composés des objets d'une certaine valeur tel que : une guitare, un paquet de fils de rechange pour guitare, etc...

Tous ces concours seront lancés dans la première moitié du mois d'avril au plus tard le 6 avril. Les textes explicatifs et les affiches seront produits par les membres du Comité.

* Concours pour le primaire et l'Enseignement Rural et Artisanal Intégré: MUNYAKAYANZA Eugène.

* Concours pour le Secondaire et Supérieur: NGILIRINGWE Faustin.

* Concours de théâtre : NSABIMANA J. Chrysostome.

* Concours musical : RWICANINYONI Justin.

* Journée de l'Education : INSONERE Simon.

Les dates limites de la présentation des réalisations sont :

- pour la musique : la séance de la représentation est fixée le samedi 2 Juin 1979 au Centre d'Echanges Culturels Franco-Rwandais ou au Collège Saint-André.

- pour les compositions et dissertations il faut que ces travaux soient arrivés au Ministère au plus tard le 2 Juin

- pour les pièces de théâtre : les textes dactylographiés parviendront au Ministère au plus tard le 15 Août 1979. Les exigences à respecter quant à la durée des pièces sont fixés entre 1h30' et 2 heures de temps. Les auteurs lauréats qui voudront représenter sur scène leurs pièces le feront.

II. Journée de l'Education.-

La date proposée pour la consécration de l'Année de l'Education est le 14 mai 1979 (avant les examens de fin d'année), modalités pratiques de sa réalisation :

- Au niveau de chaque zone scolaire de chaque établissements scolaires du secondaire et supérieur et des sections familiales et C.E.R.A.R., les élèves et étudiants vont organiser une fête en l'honneur des parents et des éducateurs. Ce jour le Ministre de l'Education Nationale donnerait un congé de circonstance. Pour plus de retentissement, les établissements sis à KIGALI devront organiser ensemble cette fête en un même endroit.

Les autorités seront invitées en tant que parents y compris son Excellence Monsieur le Président de la République et le Ministre de l'Education Nationale.

A cette occasion, le Ministre de l'Education Nationale prononcera un mot de circonstance pour donner la signification de cette journée.

.../...

Les sections familiales et les C.E.R.A.R. exposeront leurs réalisations au sein même de leurs établissements, étant donné que l'exposition de leurs oeuvres au niveau national s'est avérée trop coûteuse et difficile à réaliser.

III. Séances-débats.-

Une séance de travail sera réservée à ce sujet car il faut en préciser le déroulement, la participation et l'orientation générale des débats.

La séance qui était suspendue à 12h00' et reprise dans l'après-midi s'est levée à 17h00'.-

Le Rapporteur :

MUNYAKAYANZA Eugène.-

Munyakayanza

Le Président,

INSONERE Simon.-

Insonere